

WORKING PAPER

working paper **numéro 143**

Juin, 2016

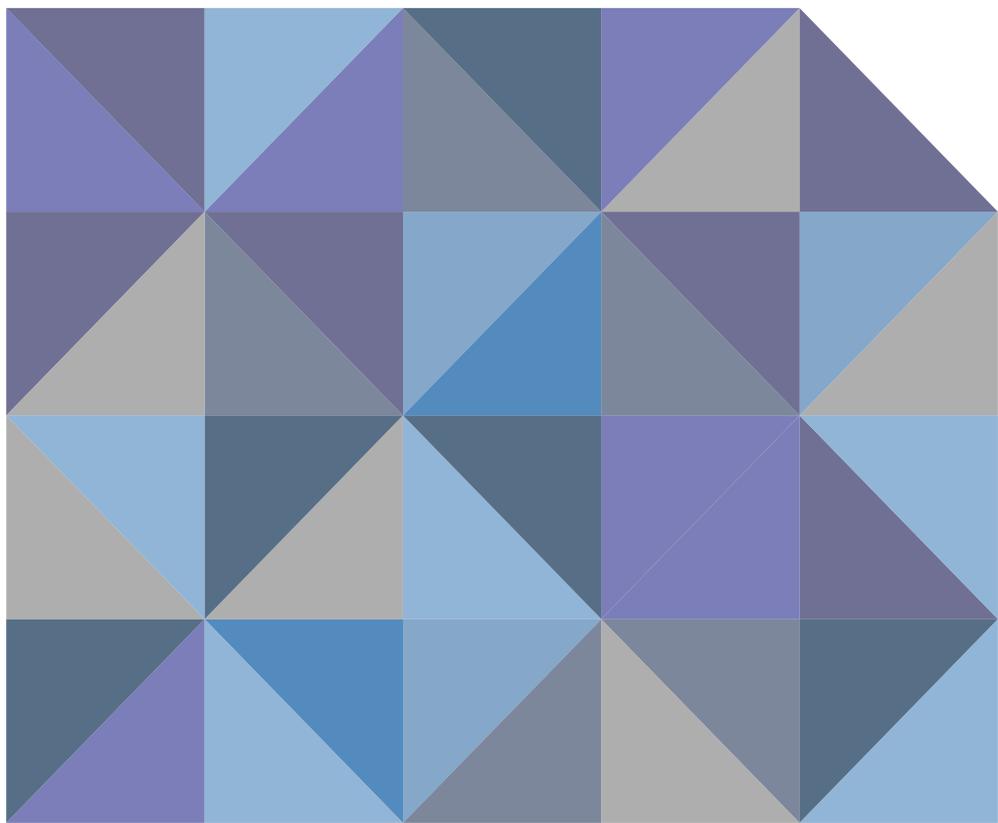
ISSN 1812-108x

L'échange de connaissances entre le Brésil et l'Afrique en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Cristina Cirillo, Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

Livia Maria da Costa Nogueira, Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

Fábio Veras Soares, Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)



Copyright© 2016
Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive
Programme des Nations Unies pour le Développement

Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive
(International Centre for Inclusive Growth, IPC-IG)
Programme des Nations Unies pour le Développement

SBS, Quadra 1, Bloco J, Ed. BNDES, 13º andar
70076-900 Brasília, DF - Brasil
Téléphone : +55 61 21055000

ipc@ipc-undp.org ■ www.ipc-undp.org

Le Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive bénéficie du soutien conjoint du PNUD et du gouvernement brésilien.

Droits et licences

Tous droits réservés.

Il est permis d'utiliser le texte et les données contenus dans cette publication à condition d'en citer la source. La reproduction de ce document à des fins commerciales est interdite.

Le Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive diffuse les résultats de ses recherches en cours afin d'encourager l'échange de points de vue autour de questions relatives au développement. Ses articles sont signés par leurs auteurs et doivent donc être cités en conséquence. Les résultats, interprétations et conclusions dont ils font état sont ceux de leurs auteurs et ne correspondent pas nécessairement à ceux du Programme de Développement des Nations Unies ni à ceux du gouvernement Brésilien.

Les publications de l'IPC sont disponibles en ligne à l'adresse www.ipc-undp.org et il est possible de s'y abonner en adressant sa demande à ipc@ipc-undp.org

ISSN: 1812-108X

L'échange de connaissances entre le Brésil et l'Afrique en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Cristina Cirillo, Lívia Maria da Costa Nogueira
et Fábio Veras Soares¹

1 INTRODUCTION

Le présent document a pour objectif d'analyser la façon dont les activités d'échange de connaissances menées entre le Brésil et plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont influencé directement et/ou indirectement les politiques et programmes des pays africains en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour ce faire, il synthétise l'évolution récente des échanges de connaissances dans ce domaine entre le Brésil et l'Afrique et récapitule les résultats d'une consultation menée auprès de décideurs politiques africains ayant participé à cet échange. Ces données nous ont permis de cartographier les programmes et instruments africains de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle inspirés et encouragés par les expériences brésiliennes et de déterminer les principaux enjeux d'un tel échange aux yeux des décideurs politiques africains.

Plutôt qu'un plan d'action structuré à long terme, la coopération entre Brésil et l'Afrique prend la forme d'un ensemble d'initiatives et d'échanges d'apprentissages. C'est sur ce constat que repose la présente analyse, qui cherche à déterminer si les décideurs politiques africains considèrent que cette coopération non structurée constitue un moyen efficace d'atteindre leurs objectifs actuels.

Cette analyse s'articule de la façon suivante : le chapitre 2 fournit une brève présentation de la coopération Sud-Sud ; le chapitre 3 se concentre sur l'histoire et les modalités de la coopération entre le Brésil et l'Afrique et sur les difficultés auxquelles s'est heurté le Brésil ; le chapitre 4 inventorie les programmes et instruments africains inspirés de l'expérience brésilienne, les résultats obtenus et les difficultés auxquelles se sont heurtés les pays africains. Les chapitres 2 et 3 se fondent principalement sur un examen documentaire, tandis que le chapitre 4 repose sur des informations recueillies par le Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (*International Policy Centre for Inclusive Growth*, IPC-IG) par le biais de discussions en ligne, d'enquêtes et d'entretiens auprès de représentants africains des ministères en charge de programmes de protection sociale et de sécurité alimentaire.

1. Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (*International Policy Centre for Inclusive Growth*, IPC-IG).

2 COOPERATION SUD-SUD EN MATIERE DE PROTECTION SOCIALE ET DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

La coopération Sud-Sud constitue une approche novatrice et plus égalitaire de la coopération internationale pour le développement ; elle repose sur une relation de coopération horizontale plutôt que verticale (caractéristique de la coopération traditionnelle). Le concept de coopération internationale pour le développement a émergé après la Seconde guerre mondiale ; il est intimement lié au concept de développement qui était en vogue à cette époque (Da Costa Nogueira 2015). Depuis le processus de reconstruction d'après guerre, la coopération internationale traditionnelle (qui consistait la plupart du temps en un soutien apporté par des bailleurs généralement issus de pays du Nord au développement de pays du Sud) s'est en effet caractérisée par sa verticalité² ; en règle générale, elle était par ailleurs régie par un programme de coopération financière et non financière établi par les bailleurs.

D'acertes critiques formulées par des pays non alignés et des organisations multilatérales appelant à une relation plus égalitaire ont poussé 138 pays à adopter par consensus le Plan d'action pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement³ lors de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre les pays en développement, organisée en 1978 à Buenos Aires. Ce document a jeté les bases de ce que l'on appelle désormais la « coopération Sud-Sud ».

Cette approche ne s'est généralisée que pendant les dernières décennies, à mesure que les pays du Sud ont commencé à devenir les protagonistes d'une coopération technique et scientifique mutuelle. Dans cette nouvelle architecture du développement, des pays du Sud se sont ainsi substitués à des pays du Nord affectés par la crise financière et contraints de réduire le budget qu'ils allouaient aux agences de coopération bilatérales et multilatérales. La récente expansion de la coopération Sud-Sud peut également s'expliquer par des changements géopolitiques liés à l'émergence d'économies du Sud dont les indicateurs sociaux se sont améliorés grâce à la mise en œuvre de politiques sociales novatrices.

Dans l'ensemble, on peut définir la coopération Sud-Sud comme un « vaste cadre de collaboration entre des pays du Sud en matière politique, économique, sociale, culturelle, environnementale et technique. (...) Plus récemment, la coopération Sud-Sud s'est manifestée par une hausse des échanges commerciaux Sud-Sud, des flux Sud-Sud d'investissements directs à l'étranger, une marche vers l'intégration régionale, des transferts de technologie, le partage de solutions et d'experts ainsi que d'autres formes d'échanges » (UNOSSC n.d.). Si la nouveauté de cette approche a impliqué un processus de définition continu de ses modalités et de ses dispositions, les principales caractéristiques de la coopération Sud-Sud (la non-interférence dans les politiques nationales et la participation des bénéficiaires à la définition et à la mise en œuvre des initiatives de coopération Sud-Sud) font néanmoins l'objet d'un vaste consensus.

L'expérience du Brésil avec des pays africains montre clairement que la coopération Sud-Sud en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle peut passer par différentes modalités. Cette coopération peut en effet prendre la forme d'un mélange de coopération technique et financière (comme dans le cas du programme *More Food*), d'assistance humanitaire et de coopération technique (Programme d'Achats d'Africains pour l'Afrique, ou *Purchase from Africans for Africa*, PAA) ou de coopération technique et d'investissements en infrastructures (programme *Pró-Savana*) (Leite, Suyama, et Trajber Waisbich 2013). L'échange de connaissances peut entrer dans la composition de ces différentes formes de coopération ou

prendre la forme d'activités isolées telles que des visites sur le terrain, la participation à des conférences, l'organisation de séminaires internationaux, des discussions en ligne ou un soutien à des plateformes et des sites d'échange de connaissances.

La coopération Sud-Sud dans le domaine de la protection sociale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle repose donc sur une vaste gamme de modalités et d'activités. Dans le cas de la coopération Brésil-Afrique, plusieurs initiatives et formes de coopération n'entrent dans le cadre d'aucun plan d'action formel et structuré. Le présent document se penche sur la façon dont ces expériences d'échange de connaissances peuvent avoir contribué au renforcement de la relation entre le Brésil et divers pays africains.

3 L'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES ENTRE LE BRÉSIL ET L'AFRIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

3.1 CONTEXTE

Depuis les années 1990 au moins, l'idée selon laquelle l'insuffisance des revenus constitue l'un des principaux obstacles à l'accès à l'alimentation fait relativement consensus au Brésil (Ipea 2007). C'est pourquoi l'un des principaux piliers de la stratégie de 2003 intitulée *Fome Zero* (« Faim zéro ») consistait à garantir une sécurité de revenus à tous les Brésiliens. Le programme phare de cette stratégie est le programme de transferts monétaires *Bolsa Familia*. Un ensemble de politiques a par ailleurs été conçu pour renforcer la sécurité alimentaire globale du pays (en particulier celle des couches les plus vulnérables de la population) et pour consolider la sécurité de revenu des petits exploitants : un soutien productif aux petits exploitants fondé sur la demande institutionnelle (le Programme d'achats alimentaires, *Programa de Aquisição de Alimentos*, PAA, et le Programme national d'alimentation scolaire, *Programa Nacional de Alimentação Escolar*, PNAE) ainsi qu'un programme de crédit subventionné (Pronaf). En 2004, le gouvernement brésilien a institué le ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim (*Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome*, MDS) dans le but de confier à un seul ministère la conception des stratégies de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. En 2004, la Seconde conférence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (*II Conferência Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional*) a par ailleurs reconnu de façon officielle que la sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un pilier fondamental du système de protection sociale brésilien (*ibid*).

Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, des gouvernements d'Afrique subsaharienne ont mis en œuvre des interventions publiques visant à stabiliser l'offre et les prix des produits alimentaires ; face à l'échec de telles tentatives, ils ont finalement opté pour des programmes ciblant directement les ménages pauvres et vulnérables (Devereux 2012). Le choix d'axer les échanges entre le Brésil et les pays africains sur la protection sociale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle peut en grande partie s'expliquer par le lien manifeste qui unit ces deux domaines de politiques. Parallèlement, l'expansion internationale de la coopération Sud-Sud et le plaidoyer du Brésil (fort du succès de ses politiques sociales, Ayllón Pino 2013) en faveur d'une intensification des échanges entre les pays du Sud contribuent également à expliquer le resserrement des liens entre le Brésil et l'Afrique.

Plusieurs universitaires et agences de développement considèrent les politiques et programmes du Brésil en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle comme des exemples de réussite (Lindert 2005; HelpAge International 2011 ; PNUD 2011 ; ISSA 2013; Barca et Chirchir 2015 ; CESAP 2013). La mise à l'échelle de programmes de transferts monétaires et de politiques novatrices en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle a particulièrement attiré l'attention du monde entier. L'impact de certaines de ces politiques sur la pauvreté, l'inégalité et la vulnérabilité témoigne en effet de l'efficacité de ces programmes dans le contexte brésilien (OIT 2014 ; Banque mondiale 2014 ; Soares et al. 2007 ; Claret Campos Filho 2009 ; Silveira Neto et Azzoni 2013).

Si le Brésil a accru depuis les années 1970 sa participation à des relations plus égalitaires avec des pays en développement, ce n'est qu'entre 2001 et 2005 (période de mise en œuvre des principaux programmes de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle) que l'administration du président Luiz Inácio Lula da Silva a défini la coopération Sud-Sud comme une priorité pour la politique étrangère du pays (Leite, Suyama, et Pomeroy 2013). En 1996, la création de la Communauté des pays de langue portugaise (*Comunidade dos Países de Língua Portuguesa*, CPLP) a contribué à promouvoir la coopération avec certains pays d'Afrique subsaharienne. Entre 2000 et 2005, le gouvernement brésilien a ensuite étendu sa coopération Sud-Sud avec d'autres pays du continent africain, qui est devenu le principal destinataire de la coopération technique brésilienne de l'époque avec des pays en développement (*ibid.*).

Compte tenu de l'intérêt croissant manifesté par des pays africains envers les politiques de protection sociale brésiliennes et de l'engagement du Brésil via la coopération Sud-Sud à diffuser son expérience en matière de lutte contre la faim et la pauvreté (MDS 2005), on assiste depuis le milieu des années 2000 à un intensif échange de connaissances bénéficiant du soutien de différentes organisations.

Pour illustrer la collaboration du gouvernement brésilien avec des organisations internationales multilatérales dans le but de soutenir l'échange de connaissances dans le domaine de la protection sociale, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la lutte contre la faim, on peut citer la création de centre internationaux tels que le Centre International de la Pauvreté (rebaptisé Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive, IPC-IG), instauré en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ou le Centre d'excellence contre la faim, instauré en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), mais aussi le lancement de programmes d'échange de connaissances pour la coopération humanitaire, tels que le projet PAA Afrique et, plus récemment, l'initiative pour un Monde sans pauvreté (*World Without Poverty*).

La Lettre d'intention signée en 2005 par les gouvernements du Brésil et du Sénégal constitue le premier document formalisant la nouvelle orientation de la coopération entre le Brésil et un pays africain. Ce document mentionne l'importance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et reconnaît que la coopération entre les pays constitue un moyen efficace de promotion des objectifs communs. Cet accord a officialisé une coopération de dix ans entre les deux pays dans les domaines de la sécurité alimentaire, l'agriculture familiale, l'énergie, la formation et la technologie, avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le ministère sénégalais de l'agriculture et plusieurs ministères brésiliens, tels que le ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim (MDS), le ministère du Développement agricole, le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement (MDS 2005).

L'aspiration des pays africains à en apprendre davantage sur le système de protection sociale brésilien s'est manifestée à de nombreuses reprises. En 2006, Bruno Câmara et Maria José Freitas (deux spécialistes du MDS en protection sociale) ont notamment été invités à participer à la conférence régionale intergouvernementale intitulée « Un programme de transformation pour le XXI^e siècle : examen des arguments favorables à une protection sociale de base en Afrique » (*A transformative agenda for the 21st Century: Examining the case for basic social protection in Africa*). La déclaration finale de cette conférence co-organisée par le gouvernement de la République de Zambie et l'Union africaine a appelé à « une plus grande coopération entre des pays d'Afrique et d'autres continents en matière de partage et d'échange d'information, mais aussi d'expériences et d'interventions de protection sociale et de transferts monétaires ». Il convient de noter que le Brésil était le seul pays participant non africain (Union africaine 2006).

Toujours en 2006, le MDS a lancé le Programme Afrique-Brésil de développement social avec le soutien du ministère britannique du Développement international (DFID) et de l'IPC-IG. Le soutien apporté au gouvernement ghanéen dans la conception du Programme de revenu de subsistance contre la pauvreté (LEAP, *Livelihood Empowerment Against Poverty*) figure parmi les principaux résultats de ce programme de coopération.⁴

Après la déclaration de Livingstone, plusieurs événements organisés sur le continent africain ont contribué à asseoir la promotion de la conception et de la mise en œuvre de systèmes de protection sociale destinés à répondre aux besoins des populations vulnérables. Des représentants du gouvernement brésilien ont été invités à participer et à contribuer à ces rassemblements par le biais d'activités d'échange de connaissances axées sur le système de protection sociale brésilien.

En septembre 2006, un atelier international sur le vieillissement de la population s'est tenu au Cameroun ; en mars 2008, l'Union africaine soutenue par HelpAge International a organisé des réunions nationales dans six pays africains (Burkina Faso, Rwanda, Mozambique, Sierra Leone, Cameroun et Tunisie) dans le but d'évaluer l'avancement des politiques et programmes de protection sociale dans chacun de ces pays (IPC-IG 2008). Après ces événements, les efforts conjoints de plusieurs pays ont permis l'organisation de trois conférences régionales respectivement axées sur l'Afrique australe et orientale (en Ouganda), l'Afrique du Nord (en Égypte) et l'Afrique occidentale (au Sénégal), qui ont à leur tour contribué à promouvoir l'échange de connaissances entre des pays africains et le Brésil, comme il sera expliqué plus bas (*ibid.*).

En 2008, le programme Brésil-Afrique de développement social prévu par l'accord conclu entre le MDS, le DFID et l'IPC-IG est entré dans sa seconde phase ; des représentants du gouvernement brésilien (principalement du MDS) ont ainsi participé à des consultations régionales organisées dans différentes régions d'Afrique pour préparer la réunion ministérielle consacrée aux programmes de développement social. Dans le cadre de ce processus, des représentants de seize pays,⁵ d'organisations non gouvernementales, d'organisations gouvernementales et du gouvernement brésilien ont participé à la réunion régionale d'experts pour l'Afrique australe et orientale, organisée en avril 2008 en Ouganda. Trois représentants du MDS (Bruno Câmara Pinto, José Cesar de Medeiros et Celso Augusto Rodrigues Soares) et un représentant de l'IPC-IG (Fábio Veras Soares) y ont également pris part. Les experts du MDS ont présenté l'expérience du Brésil en matière de programmes de protection sociale.

La réunion des experts pour l'Afrique du Nord s'est quant à elle tenue en Égypte, avec la participation de représentants des gouvernements d'Égypte, de Tunisie, du Liberia,

de l'Algérie, de Libye et de Zambie. Ici encore, une représentante de l'IPC-IG (Melissa Andrade) a participé à cette réunion et informé les pays participants du Programme de coopération Brésil-Afrique de développement social (*ibid.*).

En juin 2008, le Sénégal a finalement accueilli la troisième réunion régionale d'experts, promue par l'Union africaine. Y ont participé des représentants du MDS, de l'Institut brésilien de recherche en économie appliquée (*Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada*, Ipea) (Mario Theodoro) et de l'IPC-IG (Milko Matijascic), ainsi que le responsable à l'IPC-IG du Programme de coopération Brésil-Afrique de développement social (Melissa Andrade), qui a présenté les principales caractéristiques du système de protection sociale brésilien (*ibid.*).

Les recommandations formulées lors de ces trois conférences régionales ont été officiellement présentées lors de la Réunion ministérielle sur la protection sociale en Afrique, organisée en 2008 en Namibie, qui a rassemblé tous les ministres africains en charge du développement social. Le ministre brésilien du Développement social et de la Lutte contre la faim (Patrus Ananias) y a lui aussi été convié pour parler de l'expérience brésilienne. Pendant cette manifestation, il a confirmé l'engagement du Brésil en faveur de la coopération Sud-Sud dans le but d'améliorer les conditions sociales des pays africains (DFID n.d.). L'Union africaine y a également formalisé son souhait d'apprendre d'autres pays dans le domaine de la protection sociale et a déclaré que « les États membres devraient tirer profit [...] de la coopération Sud-Sud et des bonnes pratiques internationales » (Union africaine 2008).

Plusieurs événements et initiatives ont été organisés en 2008, marquant cette année d'une pierre blanche pour la coopération Sud-Sud entre l'Afrique et le Brésil. Dans le cadre du programme de coopération Brésil-Afrique en matière de protection sociale, des délégations de l'Angola, du Ghana, du Kenya, du Mozambique, de Namibie et du Nigeria se sont rendus au Brésil pour une visite d'étude organisée par le MDS avec le soutien de l'IPC-IG et du DFID (IPC-IG 2009a). En juin 2009, une représentante du MDS (Lídia Gomes) a été invitée à participer au 4^e Forum national sur l'enfance de l'Angola, lors duquel elle a présenté le Registre unique (*Cadastro Único*) à l'usage des programmes d'assistance sociale au Brésil. Après cette manifestation, le ministère angolais de l'Assistance et de la Réintégration sociale (MINARS) a proposé de concevoir un système national de protection sociale avec le soutien de l'UNICEF et du gouvernement brésilien (IPC-IG 2009b). En août 2009, le Brésil et le Kenya ont manifesté leur souhait de coopérer pour soutenir la conception du Registre unique kenyan et la mise au point d'un système efficace de suivi et d'évaluation, mais aussi pour renforcer la coordination intersectorielle des programmes au Kenya (*ibid.*). Le gouvernement du Mozambique s'est par ailleurs déclaré intéressé par un soutien du Brésil dans la mise en place de Centres de référence d'assistance sociale (*Centros de Referência de Assistência Social*, CRAS) et dans la création d'une base de donnée commune afin d'améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation et de mettre en œuvre des initiatives de sécurité alimentaire et nutritionnelle similaires à celles du Programme brésilien d'achats alimentaires (PAA) (*ibid.*).

La visite d'étude organisée au Brésil a non seulement donné à des pays africains l'opportunité d'en apprendre davantage sur les programmes brésiliens, mais elle a aussi contribué à tisser un réseau entre les pays africains eux-mêmes. Pendant la visite d'étude organisée au Brésil en août 2009, des représentants du Kenya et du Ghana ont par exemple commencé à partager leurs expériences et à tirer des enseignements mutuels de leurs initiatives (IPC-IG 2009c).

Dans plusieurs cas toutefois, la coopération entre le Brésil et des pays africains sur la conception d'instruments précis de protection sociale n'a pas pris la forme d'un accord

officiel ni d'un plan structuré. Dans quelques cas seulement, l'échange d'expériences de la visite d'étude a donné lieu à une coopération Sud-Sud formelle entre les pays impliqués. En 2007, après la visite sur le terrain terrain d'une délégation égyptienne au Brésil, une Lettre d'intention a été officialisée entre le MDS brésilien et le ministère égyptien de Solidarité sociale. Ces deux ministères se sont engagés à promouvoir la coopération Sud-Sud dans le domaine des programmes sociaux (et plus particulièrement en matière de méthodes d'identification des groupes vulnérables) par le biais de visites d'études et d'un échange de connaissances et de recherches (MDS 2007). En 2009, l'Angola a lui aussi formalisé sa coopération avec le Brésil dans les domaines de la protection sociale, de l'assistance sociale, de l'inclusion sociale et de la formation des travailleurs et techniciens sociaux (MDS 2009).

Cependant, les engagements mentionnés dans ces Lettres d'intention (entre le Brésil et le Sénégal en 2005, le Brésil et l'Égypte en 2007 et le Brésil et l'Angola en 2009) n'ont pas été suivis par des initiatives formelles consistant en des mesures concrètes visant à tenir de tels engagements. Ce constat montre que, dans de nombreux cas, ces engagements n'ont pas été pleinement soutenus ni mis en œuvre, malgré le renforcement des relations entre le Brésil et les pays africains et les déclarations politiques des ces derniers en matière de protection sociale.

Pour répondre à une demande croissante en informations sur le système brésilien de protection sociale de la part de pays étrangers, le gouvernement brésilien a lancé en 2010 une série de séminaires internationaux consacrés aux « Politiques sociales pour le développement » qui ont enregistré la participation de plus de quarante-cinq pays africains (IPC-IG 2013). À l'issue du Programme de coopération Afrique-Brésil de développement social, le gouvernement brésilien a continué d'inviter des délégations africaines à participer à des visites d'études parfois soutenues par le financement de différentes agences, telles que l'Agence brésilienne de coopération (*Agência Brasileira de Cooperação*, ABC), le Centre d'excellence contre la faim du PAM et d'autres organisations multilatérales et bilatérales.

En 2010, la conférence intitulée « dialogue Brésil-Afrique sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et le développement rural » a ouvert de nouvelles voies de coopération dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon Leite, Suyama et Pomeroy (2013), l'année 2012 constitue une année charnière pour la coopération entre le Brésil et l'Afrique, qui a opéré un changement de cap en passant des transferts monétaires (principalement illustrés par le programme *Bolsa Família*) à d'autres programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle (en particulier le PAA). De fait, en 2012, des projets pilotes du PAA avaient déjà été lancés en Éthiopie, au Malawi, au Mozambique, au Niger et au Sénégal. Cette réorientation peut s'expliquer par différents facteurs politiques et techniques, tels que la possibilité d'adapter certains programmes à la lutte contre la faim dans le contexte africain, une meilleure connaissance du contexte africain et l'établissement de nouveaux partenariats avec des parties prenantes extérieures (*ibid.*). Il convient de noter que plusieurs programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle (tels que l'initiative du PNAE) ont été soutenus par des acteurs externes (comme la FAO et le PAM), qui ont à leur tour facilité la coopération entre le Brésil et des pays africains. Le Tableau 1 récapitule les principaux événements qui ont marqué les échanges entre le Brésil et l'Afrique.

Il apparaît que les représentants brésiliens ont activement participé aux premiers événements où les pays africains ont commencé à définir la protection sociale comme un droit fondamental et pris conscience du fait que la coopération Sud-Sud permet d'atteindre des objectifs communs. La trajectoire de cette coopération souligne le rôle fondamental du gouvernement brésilien en faveur de la promotion de la protection sociale dans l'éradication de la pauvreté et de la faim en Afrique.

TABLEAU 1

Chronologie de la coopération Brésil-Afrique en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle

| Dates | Principaux événements | Acteurs impliqués |
|-----------|---|--|
| 1970s | Participation du Brésil à la Coopération technique entre les pays en développement (<i>Technical Cooperation among Developing Countries</i> , TCDC) | Gouvernement du Brésil |
| 1997–2001 | La création de la Communauté des pays de langue portugaise en 1996 contribue à diffuser des informations au sujet de l'expérience brésilienne et à promouvoir la coopération technique avec des pays lusophones au Salvador. | Gouvernement du Brésil (administration de Fernando Henrique Cardoso) |
| 2001–2005 | La coopération en matière de développement social s'intensifie et le gouvernement du Président Luiz Inácio Lula da Silva définit la coopération Sud-Sud comme une priorité pour la politique étrangère brésilienne. | Gouvernement du Brésil (administration de Lula) |
| 2003–2004 | Création du programme <i>Bolsa Família</i> , du PAA et du ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim | |
| 2005–2010 | L'action brésilienne s'étend à toute l'Afrique. Les pays africains deviennent les principaux destinataires de la coopération Sud-Sud. | Gouvernement du Brésil |
| 2005 | Embrapa ouvre son siège africain au Ghana (Accra). | Embrapa |
| 2005 | Lettre d'intention sur la coopération en matière de protection sociale entre le Brésil et le Sénégal | Gouvernements du Brésil et du Sénégal |
| 2006 | Bruno Câmara (MDS/Senarc) et Maria José (MDS/SNAS), représentants du gouvernement brésilien, participent à la Conférence de Livingstone. Pendant cette conférence, des pays africains reconnaissent que la protection sociale constitue un droit fondamental. | Gouvernements africains MDS Senarc SNAS |
| 2006 | Programme Afrique-Brésil de développement social | MDS DFID IPC-IG |
| 2006 | Le ministère ghanéen de la Main-d'œuvre, de la Jeunesse et de l'Emploi demande l'aide d'un spécialiste brésilien en matière de transferts monétaires expérimenté en conception et mise en œuvre de programmes de protection sociale. | Gouvernement du Ghana MDS DFID IPC-IG |
| 2007 | Lettre d'intention sur la coopération entre le Brésil et l'Égypte en matière de protection sociale | Gouvernements du Brésil et de l'Égypte |
| 2008 | Des représentants du MDS et de l'IPC-IG présentent l'expérience du Brésil à l'occasion de trois conférences régionales sur la protection sociale organisées en Afrique (en Égypte, en Ouganda et au Sénégal) | MDS IPC-IG Gouvernements africains |
| 2008 | Participation en Namibie de Patrus Ananias (MDS) à la conférence de l'Union africaine des ministères du Développement social. Pendant cette conférence, les pays africains formalisent leur souhait de tirer des enseignements des bonnes pratiques en matière de protection sociale. | Union africaine |
| 2008 | Le gouvernement du Ghana lance le Programme de revenu de subsistance contre la pauvreté (<i>Livelihood Empowerment Against Poverty</i> , LEAP). | Gouvernement du Ghana |
| 2009 | Lettre d'intention sur la coopération entre le Brésil et l'Angola en matière de protection sociale | Gouvernements du Brésil et de l'Angola |
| 2010 | Collecte, systématisation et publication partielle de données sur la participation du Brésil à la coopération internationale | Chef de Cabinet de la Présidence de la République du Brésil Ipea ABC |



| | | |
|-------------|---|---|
| 2010 | Le « Dialogue Brésil-Afrique sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et le développement rural » est organisé à Brasilia. Les gouvernements conviennent de mettre en œuvre dix projets pilotes d'achats alimentaires publics, d'étendre la couverture des programmes d'alimentation scolaire existants et de soutenir la modernisation de l'agriculture familiale en Afrique. | MDS MDA FAO PAM DFID |
| 2011 | Le PAM et le gouvernement brésilien instaurent le Centre d'excellence contre la faim comme un pont Sud-Sud de lutte contre l'insécurité alimentaire (depuis 2011, plusieurs pays africains ont participé à des visites d'étude au Brésil). | PAM Gouvernement du Brésil |
| 2011 | Le gouvernement du Kenya et des représentants de l'ABC, du MDS et du DFID signent un plan de travail de coopération. Des représentants kenyans se rendent au Brésil, où ils discutent de modalités de coopération pour la conception d'un registre unique au Kenya. | Gouvernement du Kenya ABC MDS |
| 2011 | Création de la Communauté africaine de pratique sur les transferts monétaires et les transferts monétaires conditionnels | Banque mondiale UNICEF IPC-IG |
| 2012 | « Séminaire international sur le rôle de la coopération Sud-Sud dans le développement agricole en Afrique » | IPC-IG Consortium « <i>Future Agricultures</i> » DFID ONU Femmes Articulação Sul Cirad |
| 2012 | Séminaire international intitulé « l'évolution récente du rôle et de la conception des programmes de protection sociale : dialogue autour de politiques, atelier d'experts et événement d'apprentissage Sud-Sud » | IPC-IG |
| 2012 | Mise en œuvre du programme d'achats de produits alimentaires africains (« Achats d'Africains pour l'Afrique », <i>Purchase from Africans for Africa, PAA Africa</i>) et changement d'orientation des programmes : transition entre des transferts monétaires et la sécurité alimentaire et nutritionnelle | CGFome FAO PAM DFID ABC MDA |
| 2012 | Lancement de la série de séminaires « Politiques sociales pour le développement ». À l'heure actuelle, 10 séminaires ont eu lieu et enregistré la participation de délégations issues de 45 pays africains. | MDS |
| 2013 | « Partenariat renouvelé pour une approche unifiée visant à vaincre de la faim en Afrique d'ici 2025 » (dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine) | Union africaine FAO Institut Lula |
| 2014 | Réunion de la Communauté africaine de pratique sur les transferts monétaires et les transferts monétaires conditionnels (Fortaleza, Brésil) | Banque mondiale UNICEF IPC-IG |
| 2014 | « 5è forum d'apprentissage Sud-Sud (protection sociale et travail) », Rio de Janeiro (Brésil) | Banque mondiale Gouvernement du Brésil |
| 2015 | « Séminaire international sur la protection sociale en Afrique », Sénégal | Union africaine CGFome (Itamaraty) Institut Lula PNUD RIO+ |

Sources : Chronologie élaborée par les auteurs du présent document à partir de Leite, Suyama, et Pomeroy (2013); Perch et al. (2012); IPC (2008); IPC-IG (2009b); Banque mondiale (n.d.); Union africaine, FAO et Institut Lula (2013); PAM (2011).

3.2 INSTRUMENTS EMPLOYÉS POUR ECHANGER DES CONNAISSANCES ET OBSTACLES RENCONTRES

Comme exposé dans le chapitre précédent, la coopération en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle prend différentes formes et repose sur différents instruments, comme l'illustre le Tableau 2. Si le Brésil et les pays africains ont participé à différents événements et initiatives d'échange d'expériences, peu de programmes structurés ont toutefois vu le jour.

TABLEAU 2

Instruments employés dans la coopération Brésil-Afrique en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle

| Instruments | Activités |
|---|--|
| Recherche | <ul style="list-style-type: none"> • Matériel d'information • Documents et recherches produits et traduits dans plusieurs langues |
| Programmes de coopération formelle | <ul style="list-style-type: none"> • Programme Brésil-Afrique de développement social (pas en cours) • PAA Afrique • « Le Brésil et l'Afrique : lutter contre la pauvreté et autonomiser les femmes via le développement Sud-Sud » (DFID) • Programme d'alimentation scolaire (FNDE-ministère de l'Éducation, Centre de l'excellence contre la faim du PAM, du DFID et de l'ABC) |
| Événements | <ul style="list-style-type: none"> • Séminaires et ateliers internationaux organisés par le Brésil • Visites sur le terrain de décideurs politiques africains au Brésil • Participation du Brésil à des conférences africaines et des visites d'étude |
| Assistance technique | <ul style="list-style-type: none"> • Partage de connaissances précises sur l'expérience brésilienne avec des pays africains, comprenant des visites d'experts brésiliens dans d'autres pays. |
| Diffusion de connaissances et/ou plateformes en ligne | <ul style="list-style-type: none"> • Articles d'information sur les politiques sociales brésiliennes • Site Web du programme <i>Bolsa Família</i> • Initiative pour un « Monde sans pauvreté » (« <i>World Without Poverty</i> », WWP) • Articulação SUL • Projet Iriba • socialprotection.org |

Leite, Suyama et Trajber Waisbich (2013) ont identifié plusieurs difficultés rencontrées par le Brésil dans la structuration d'un plan de coopération : la confusion quant aux liens existant entre les instruments classiques de coopération technique et les nouveaux instruments d'échange de connaissances ; le manque de transparence dans la définition des priorités et approches du gouvernement brésilien ; l'absence d'un cadre juridique pour la coopération technique ; l'insuffisance de documents et de littérature sur la question, entravant l'évaluation d'actions menées par le passé ; le fait que la coopération Sud-Sud est confiée à des fonctionnaires qui se voient fréquemment assigner de nouveaux rôles et ne peuvent donc pas effectuer un suivi des stratégies à long terme avec leurs homologues ; et le fait que les fonctionnaires ont souvent énormément à faire au niveau national et n'ont pas de temps à investir pour améliorer leurs compétences dans des environnements multiculturels. Selon Bolfarine Caixeta et Suyama (2015), pour pouvoir répondre aux demandes des pays africains, il faudrait en outre disposer de spécialistes qui soient non seulement experts dans des domaines précis de la protection sociale

et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi en coopération Sud-Sud et en relations internationales. Outre ces difficultés, les échanges entre le Brésil et les pays africains se trouvent limités par l'instabilité politique et institutionnelle de plusieurs pays africains, le manque de ressources du gouvernement brésilien et l'obstacle de la langue.

Le chapitre suivant analyse l'influence de l'échange de connaissances sur la protection sociale et la sécurité alimentaire en se fondant sur l'expérience et les points de vue de plusieurs décideurs politiques africains.

4 L'INFLUENCE DU PARTAGE DES CONNAISSANCES BRESILIENNES SUR LA PROTECTION SOCIALE ET LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Pour plusieurs raisons, il n'est pas aisé d'analyser l'influence des échanges de connaissances avec le Brésil en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de protection sociale. Étant donnée la nature hétérogène des canaux d'échange des connaissances, il est impossible de réaliser une évaluation quantitative de son impact sur les pays africains. De plus, les échanges entre les pays africains et le Brésil n'ont pas systématiquement été répertoriés ; les données sont donc fragmentées et ne sont pas toujours accessibles. L'objectif de ce chapitre est de donner une vision d'ensemble de la façon dont les pays africains se sont inspirés du modèle de protection sociale brésilien et de souligner les principaux défis rencontrés lors de l'échange de connaissances.

Au vu du manque de données d'ensemble sur l'échange de connaissances entre le Brésil et les pays africains, l'IPC-IG a invité des décideurs politiques travaillant dans le domaine de la protection sociale et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à participer à une discussion en ligne⁶ puis à une enquête portant sur la coopération menée entre leur pays et le Brésil. Des invitations ont ainsi été envoyées à des décideurs politiques africains qui avaient représenté leur pays lors de visites d'études, de séminaires internationaux et/ou au sein de la Communauté de pratique sur les transferts monétaires. Pour compiler les coordonnées des décideurs politiques impliqués dans la protection sociale et la sécurité alimentaire, une liste exhaustive des ministères compétents a été dressée afin d'identifier les correspondants concernés dans chaque pays. Cette cartographie a été complétée par les contacts propres de l'IPC-IG et des listes de participants à des réunions et séminaires organisés sur le thème de la protection sociale et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (obtenues grâce à des recherches sur internet). Les contacts ainsi identifiés ont également été invités à recommander d'autres décideurs politiques clés susceptibles de fournir des informations fiables et pertinentes dans le cadre de cette enquête.

Celle-ci a été élaborée en trois langues (anglais, français et portugais) puis envoyée à 308 représentants de 36 pays africains, de l'Union africaine et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).⁷ La discussion en ligne s'est tenue entre 36 représentants de 21 pays, dont 8 seulement y ont activement contribué (le Rwanda, le Zimbabwe, le Ghana, la Mauritanie, Madagascar avec deux membres, le Bénin, la République du Congo et l'Afrique du Sud). Le nombre de contributions totales s'est élevé à 26. Compte tenu du faible nombre de pays ayant effectivement participé par rapport au grand nombre de pays qui s'étaient inscrits, nous avons conçu et soumis une enquête visant à mobiliser un plus grand nombre de décideurs politiques. Cette stratégie s'est avérée efficace, puisque 43 représentants de 21 pays ont répondu à cette enquête. Près de 74 pour cent des personnes interrogées travaillent précisément dans le domaine des politiques et programmes de

protection sociale, contre 26 pour cent pour des institutions chargées de la mise en œuvre de politiques et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La majorité des participants était issue de pays anglophones (51 pour cent) : l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Liberia, le Malawi, le Nigeria, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Venaient ensuite des participants issus de pays francophones (42 pour cent) : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Togo. Enfin, 7 pour cent des participants étaient issus de pays lusophones (3 participants du Cap Vert), dont le faible taux de participation mérite d'être souligné : aucun représentant du Mozambique ni de l'Angola n'a toutefois participé à l'enquête, alors que ces pays sont des partenaires traditionnels de la coopération technique brésilienne et pourraient constituer des candidats plus faciles à cibler du fait de la langue qu'ils partagent avec le Brésil.

4.1 QUELLE IMPORTANCE REVETENT LES INITIATIVES DE COOPERATION SUD-SUD ET D'ECHANGES DE CONNAISSANCES AUX YEUX DES PAYS AFRICAINS ?

La discussion et l'enquête en ligne ont permis à 24 pays africains d'exprimer leur opinion concernant la coopération Sud-Sud entre le Brésil et l'Afrique en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; pour ce faire, ils ont répondu à 4 questions posées dans le cadre de la discussion et 18 dans le cadre de l'enquête.⁸

Plusieurs représentants africains ont déclaré que l'échange de connaissances avec le Brésil avait promu la réalisation de progrès et l'adoption de nouvelles approches et qu'il devrait être considéré « fondamental pour l'évolution de la protection sociale » dans leur pays, dans la mesure où il renforce la confiance dans la capacité des transferts monétaires à réduire la pauvreté et à promouvoir l'éducation. La participation du gouvernement brésilien a par ailleurs affermi l'engagement de hauts dirigeants africains en faveur de la consolidation des systèmes de protection sociale. Les réponses des représentants africains à l'enquête indiquent que les principales leçons tirées de l'échange avec le Brésil soulignent l'importance de coordonner les interventions au moyen d'une base de données centralisée, de réglementer et de reconnaître les programmes de protection sociale dans la législation et de disposer d'institutions gouvernementales de haut niveau s'engageant à garantir des systèmes de protection sociale solides et résilients

Tous les représentants interrogés ont déclaré avoir pris part à des activités d'échange de connaissances avec le gouvernement brésilien. Beaucoup d'entre eux ont participé à des visites de terrain au Brésil et à des séminaires et conférences internationales sur l'expérience brésilienne. Peu de pays (le Ghana, le Kenya, le Rwanda, Madagascar et le Cap Vert) ont toutefois déclaré avoir reçu un soutien technique formel de la part d'institutions brésiennes dans la mise en œuvre de leurs programmes et politiques de protection sociale ; ils ont néanmoins reconnu que les initiatives d'échange de connaissances (telles que les conférences, les ateliers et plus particulièrement les études de terrain) facilitaient la diffusion des innovations brésiennes, le partage d'expériences entre les pays et la possibilité de s'en inspirer.

De nombreux pays ont souligné la contribution positive du MDS dans la promotion des initiatives d'échange de connaissances, tout en reconnaissant que les organisations internationales (la Banque mondiale, la FAO, le PAM, le DFID et l'IPC-IG) avaient elles aussi joué un rôle fondamental et facilité le processus d'apprentissage et d'échange autour du système brésilien de protection sociale.

4.2 CARTOGRAPHIE DES PROGRAMMES ET INSTRUMENTS INSPIRES DE L'EXPERIENCE BRESILIENNE

4.2.1 Programmes de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle

La littérature portant sur la coopération Sud-Sud cite souvent le programme ghanéen LEAP comme l'exemple le plus emblématique de coopération entre le Brésil et les pays africains (Leite, Suyama, et Pomeroy 2013 ; IPC 2008). Ce programme s'est inspiré de l'expérience brésilienne et sa conception a bénéficié de l'assistance effective de parties prenantes brésiliennes (comme le MDS), du DFID et de l'IPC-IG. Un certain nombre d'autres pays a également bénéficié d'échanges de connaissances avec le Brésil.

Après avoir participé à des visites sur le terrain et des initiatives d'échange avec le Brésil autour du programme *Bolsa Família* organisées dans le cadre du Programme Afrique-Brésil de développement social, le ministère kenyan du Genre, de l'Enfance et du Développement social a identifié le besoin d'harmoniser différents programmes de transferts monétaires à travers une politique unique (IPC-IG 2009c). C'est ainsi qu'est née la Politique nationale de protection sociale du Kenya (*Kenyan National Social Protection Policy*, NSPP), elle aussi inspirée du modèle brésilien ; adoptée en 2011, elle régit désormais un cadre regroupant cinq programmes différents de transferts monétaires (le Transfert monétaire aux enfants orphelins et vulnérables, le Programme de filets sociaux contre la faim, le Transfert monétaire aux personnes âgées, le Transfert monétaire de subventions alimentaires en milieu urbain et le Transfert monétaire pour les personnes porteuses de handicaps graves). La NSPP est entrée en vigueur en vertu de l'article 43 de la Constitution kenyane, qui stipule que l'État doit « fournir une sécurité sociale adéquate aux citoyens qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins ni à ceux des personnes à leur charge » (ministère du Genre, de l'Enfance et du Développement social 2011) ; son déploiement a quant à lui été soutenu par un accord financier avec la Banque mondiale (Banque mondiale 2012).

En 2013, le gouvernement du Cap Vert s'est lui aussi lancé dans la conception d'un programme de transferts monétaires inspiré de l'expérience brésilienne (OPLOP 2013) dont le déploiement a été soutenu par l'IPC-IG et l'Ipea.

Au-delà des résultats de l'échange avec le Brésil dans le domaine des transferts sociaux, plusieurs pays se sont inspirés d'autres caractéristiques de la stratégie brésilienne de lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire ; certains pays en développement se sont par exemple intéressés au Programme national d'alimentation scolaire, lancé en 1955.⁹ Depuis sa création en 2011, le Centre d'excellence contre la faim du PAM¹⁰ a tissé des relations Sud-Sud entre le Brésil et d'autres pays en développement dans le domaine des programmes d'alimentation en milieu scolaire. Selon le PAM (2013), les systèmes de protection sociale les plus aboutis et les plus largement émulés (comme ceux du Brésil et du Mexique) accordent une place centrale aux programmes d'alimentation scolaire, confirmant une fois de plus le lien solide qui unit les politiques de protection sociale et celles de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans plusieurs cas, les connaissances partagées et promues par le Centre d'excellence contre la faim du PAM ont donné lieu à des accords entre ce Centre et des délégations en visite en vue d'élaborer des programmes d'alimentation en milieu scolaire. Après avoir participé à une visite d'étude au Brésil, des représentants du gouvernement rwandais ont décidé de mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire élaboré sur place et inspiré du modèle

brésilien grâce au soutien technique et financier du Programme alimentaire mondial (PAM 2012b). Le Burundi, le Niger, la Zambie, la Gambie, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Guinée Conakry et le Ghana ont suivi une voie similaire (PAM 2014; 2013b ; 2012).

Conjointement avec le MDS, le PAM, la FAO et avec le soutien du DFID, l'organisme humanitaire brésilien (CGFome) a par ailleurs permis la mise en œuvre de programmes pilotes du PAA Afrique inspirés de l'expérience du PAA brésilien. Le PAA Afrique a été mis en œuvre dans cinq pays pilotes : l'Éthiopie, le Malawi, le Mozambique, le Niger et le Sénégal (IPC-IG 2014). La stratégie brésilienne « Faim zéro » a également inspiré d'autres programmes d'alimentation scolaire similaires élaborés dans le cadre national et mis en œuvre au Malawi et à São Tomé-et-Principe avec le soutien de la FAO et de l'ABC (FAO 2014 ; 2015).

Comme il a été noté plus haut, l'influence des échanges de connaissances entre le Brésil et l'Afrique est difficile à saisir. Selon des représentants africains, un certain nombre de programmes se sont inspirés de l'expérience brésilienne ; l'absence d'accords de coopération a toutefois rendu impossible le suivi des effets de tels échanges.

Selon des représentants de Madagascar, les connaissances partagées par le Brésil ont par exemple contribué à façonner des mesures concrètes dans leur pays, comme la création d'un programme de transferts monétaires conditionnels visant à promouvoir l'éducation et la nutrition, les programmes productifs de « *cash-for-work* » (travail rémunéré en espèces) inspirés du modèle de l'agriculture familiale brésilienne, l'élaboration d'une politique nationale de protection sociale, la stratégie nationale sur dix ans et le projet de coordination des programmes de protection sociale existants. D'autres pays ont explicitement déclaré que les échanges de connaissances les avaient poussés à s'inspirer de l'expérience brésilienne pour élaborer leurs propres programmes de protection sociale, même en l'absence d'un soutien concret de la part du gouvernement brésilien ; c'est le cas du programme de transferts sociaux de la Mauritanie (soutenu par la Banque mondiale), de la Stratégie nationale de protection sociale et du programme de transferts monétaires de la Côte d'Ivoire et du Système national de filets sociaux du Mali. Dans d'autres cas (comme celui du programme pilote de transferts monétaires du Burkina Faso), la coopération avec le Brésil a aidé les pays à améliorer leurs programmes existants.¹¹ Des représentants du Nigeria ont notamment reconnu que les Opérations en faveur de l'emploi des jeunes et de l'appui social (*Youth Employment and Social Support Operations, YESSO*) « se sont largement inspirées de l'expérience brésilienne et d'événements d'apprentissage Sud-Sud », bien que ces leçons aient été adaptées et mises en œuvre par la Banque mondiale, sans le soutien d'institutions brésiennes.

4.2.2 Le registre unique et les systèmes de suivi et d'information

Plusieurs représentants africains ont décrit le Registre unique comme l'un des instruments de protection sociale brésiliens les plus intéressants et s'en sont inspirés pour mettre au point des outils similaires dans leur pays. Pour ce faire, le Ghana, le Kenya et le Cap Vert ont bénéficié d'un soutien technique de la part d'institutions brésiennes. Au Ghana, le département de la protection sociale élabore actuellement le Registre national des ménages du Ghana (*Ghana National Household Registry*) ; il a reçu un soutien initial de la part du MDS et de l'IPC-IG (IPC 2008).

Dans le cadre du Programme Afrique-Brésil de développement social, une délégation brésilienne s'est également rendue au Kenya pour y présenter les principales caractéristiques de son Registre unique ; il semble que le Kenya ait eut accès au modèle conceptuel du Registre unique brésilien sans toutefois bénéficier d'un soutien technique de la part du gouvernement

brésilien. Le registre unique kenyan est désormais entièrement opérationnel ; il permet une coordination et une interaction entre les principaux programmes d'assistance sociale du pays, à savoir le Programme de filets sociaux contre la faim, le Programme pour les personnes porteuses de handicaps graves, le Transfert aux personnes âgées, le Programme de subventions alimentaires en milieu urbain et le Programme pour les enfants orphelins et vulnérables (Barca et Chirchir 2014).

Au Cap Vert, l'élaboration du registre unique a atteint sa phase finale ; elle bénéficie d'un projet de coopération technique entre le système des Nations Unies au Cap Vert, l'IPC-IG et l'Ipea.

Des représentants du Lesotho ont déclaré que leur outil d'Information nationale pour l'assistance sociale (*National Information for Social Assistance, NISSA*) s'était principalement inspiré du Registre unique brésilien. L'UNICEF a d'ailleurs soutenu la création du NISSA au Lesotho et facilité la participation de représentants de ce pays à des réunions virtuelles et des visites d'étude au Brésil (ainsi que des échanges avec le Kenya), leur permettant de tirer des leçons et de s'inspirer d'autres registres uniques (UNICEF 2014).

Des représentants d'autres pays ont explicitement mentionné l'influence du Registre unique brésilien (au travers d'initiatives d'échange et du soutien d'organismes internationaux), bien qu'ils n'aient pas reçu d'assistance technique formelle de la part d'institutions brésiliennes pour mettre au point cet outil. Au Nigeria par exemple, le Registre unique YESSO a été instauré dans 7 États (25 gouvernements locaux et 210 communautés) ; il se fonde partiellement sur les modules brésiliens conçus pour recueillir des informations exhaustives sur les ménages pauvres. Avec le soutien technique de la Banque mondiale, le gouvernement de la Mauritanie met actuellement en œuvre un « registre social », lui aussi partiellement fondé sur le modèle brésilien. Enfin, le Mali vient de lancer la phase de conception d'un registre unique ; il considère le modèle brésilien comme un exemple à suivre.¹²

4.2.3 Les Centres de référence d'assistance sociale et le Système unifié d'assistance sociale¹³

Pour aider les bénéficiaires effectifs et potentiels à accéder à des programmes de protection sociale et faciliter la gestion de ce genre de programmes, plusieurs pays se sont inspirés des CRAS et du Système unifié d'assistance sociale (*Sistema Único de Assistência Social, SUAS*) du Brésil.

Au Ghana, il existe des centres de référence gérés par le département de la protection sociale ; encouragé par l'expérience brésilienne, le gouvernement a décidé de les renforcer au niveau local pour fournir un soutien accru aux potentiels bénéficiaires de la protection sociale. Des représentants du Kenya ont appris l'existence des CRAS et du SUAS pendant une visite d'étude au Brésil ; le Programme national de filets sociaux kenyan repose actuellement sur des services similaires. Au Cap Vert, des Centres de développement social ont été mis en place avec le soutien de consultants brésiliens et de l'UNICEF.

Au niveau de coordination sous-national, le Lesotho a également mis en place un système novateur de guichet unique ou « *one-stop shop* » (Gouvernement du Roi du Lesotho 2015) auquel s'adressent tous les bénéficiaires potentiels au sujet de leur accès à des programmes de protection sociale. Ce projet a été lancé après avoir observé le fonctionnement des centres de référence dans d'autres contextes.

Il semble que la Côte d'Ivoire soit elle aussi dotée de centres sociaux, où des travailleurs sociaux apportent leur assistance à de potentiels bénéficiaires de transferts monétaires ; en Mauritanie, l'agence nationale Tadamoun (qui est liée au Programme national des transferts sociaux) offre une assistance similaire destinée à aider les ménages pauvres à accéder à des services sociaux.

4.2.4 Autres stratégies et instruments dont se sont inspirés les pays africains¹⁴

Le programme *Bolsa Família*, le PNAE, le PAA et le Registre unique sont souvent décrits comme des sources d'inspiration. De nombreux autres instruments brésiliens de protection sociale ont toutefois influencé d'autres pays en développement, bien que de telles informations n'aient guère été consignées dans la littérature.

Pour réduire l'insécurité alimentaire, la Zambie s'est pour sa part inspirée de la stratégie brésilienne consistant à cibler les enfants scolarisés. La Mauritanie a pour sa part considéré efficace l'idée d'un ciblage « transversal » susceptible d'être utilisé par différents programmes et élabore actuellement une méthode similaire. Des représentants du Zimbabwe ont vu dans la « recherche active » de bénéficiaires une méthode fondamentale pour atteindre la population dans le besoin, de sorte que des enquêtes y sont désormais conduites tous les deux ans dans les villages pauvres pour identifier de nouveaux bénéficiaires potentiels.

Au vu des limites de l'offre de services en Afrique, la majorité des programmes n'appliquent pas de conditionnalités ou ne reposent que sur des conditionnalités souples. Le Ghana et le Kenya se sont pour leur part dotés de programmes conditionnels (FAO 2013 ; Bryant 2009) ; leurs représentants estiment que l'expérience brésilienne s'est révélée instructive en matière de conditionnalités et se sont montrés particulièrement intéressés par les conditionnalités portant sur la scolarisation et la fréquentation scolaire.

Au Ghana et en Tanzanie, les transferts sociaux reposent sur des bénéficiaires fixes et variables attribués en fonction de la composition démographique des ménages (Gouvernement du Ghana 2013 ; Redko 2013). Au Ghana (et actuellement au Cap Vert), cette décision a été appliquée grâce à un soutien technique fourni par le gouvernement brésilien, tandis que la Tanzanie a opté pour cette solution après avoir participé à un échange de connaissances sur le modèle brésilien. Encouragé par le modèle et les institutions du Brésil, le Ghana a par ailleurs décidé que les bénéficiaires du programme LEAP seraient versés en priorité aux femmes, bien que le manuel d'opération de ce programme ne décrive pas cette règle comme une obligation, mais comme une simple recommandation (Gbedemah et al. 2010). Les résultats positifs atteints par le Brésil grâce à cette stratégie ont également encouragé la Tanzanie et d'autres pays à aller dans ce sens. Les programmes de protection sociale de la Tanzanie exigent en effet que la femme soit le principal bénéficiaire des transferts versés (Evans et al 2013).

4.3 DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES PAYS AFRICAINS DANS L'APPRENTISSAGE AUPRES DU BRESIL

À travers l'enquête et la discussion en ligne organisées par l'IPC-IG, des représentants africains ont fait état de différents obstacles dans l'apprentissage auprès du Brésil.

Même lorsque les pays ont commencé par s'assurer que les nouvelles stratégies pouvaient être adaptées à leur contexte national, aux conditions sociales et aux coutumes des communautés locales, différentes difficultés ont malgré tout surgi. Le niveau de gestion des systèmes de protection sociale diffère selon les pays ; si le Brésil a choisi le niveau central,

d'autres pays disposent de départements et organismes relevant de différents niveaux. Il arrive souvent que des contraintes technologiques représentent une entrave supplémentaire à la création de systèmes d'information fonctionnels et à la mise en place de bases de bénéficiaires dynamiques capables d'enregistrer les changements de statut socio-économique des ménages. S'il est incontestable que les innovations du Brésil fournissent des exemples de nouvelles méthodes de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays en développement, leur modèle conceptuel doit néanmoins être adapté à chaque contexte particulier et ne doit servir que de source d'inspiration. L'engagement des institutions en faveur de la protection sociale constitue un autre point clé : au Brésil, les plus hautes instances gouvernementales reconnaissent que les initiatives de protection sociale constituent un moyen d'éradiquer la pauvreté et la faim. Le système de protection sociale y est par ailleurs inscrit dans la Constitution. Dans d'autres pays, le niveau de reconnaissance des programmes de protection sociale diffère, ce qui peut impliquer un engagement et des investissements moindres en faveur des politiques de protection sociale.

Au-delà de la nécessité d'adapter les leçons tirées du Brésil, les pays africains ont identifié plusieurs difficultés précises concernant leur relation avec le Brésil. Les contraintes liées aux ressources économiques entravent particulièrement la participation des pays africains à des initiatives de coopération Sud-Sud et leur soutien envers cette dernière. Plusieurs personnes interrogées ont par ailleurs estimé que l'absence d'un cadre de coopération formel et juridique pour la coopération entre le Brésil et les pays africains empêchait un échange structuré et efficace, mais aussi que les barrières relatives à la langue et à la bureaucratie entravaient la communication, même après plusieurs mois de négociation.

Des représentants africains interrogés dans le cadre de l'enquête ont reconnu l'importance des initiatives d'échange de connaissances (telles que les communautés de pratique, les visites d'étude, les webinaires et les séminaires) et salué la poursuite de telles activités. Un grand nombre de représentants africains considèrent toutefois qu'il est fondamental de renforcer les relations bilatérales pour pouvoir produire un véritable impact dans leur pays. Ils espèrent établir des accords formels visant à leur assurer un soutien technique (plus particulièrement en matière de conception des systèmes de gestion de l'information) et à renforcer les partenariats entre le Brésil et des pays africains par le biais d'échanges à long terme. Ils ont également demandé à structurer les initiatives d'échange de connaissances de sorte à bénéficier d'un apprentissage portant non seulement sur des mécanismes de transferts sociaux, mais aussi sur d'autres types de programmes de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. D'un point de vue pratique, ils ont souligné le problème de la langue et le manque de documents en français sur le système de protection sociale brésilien, empêchant les pays francophones de se renseigner sur ce dernier.

5 CONCLUSION

Les décideurs politiques brésiliens ont activement participé aux premiers événements où des pays africains ont commencé à définir la protection sociale comme un droit fondamental et pris conscience du fait que la coopération Sud-Sud permet d'atteindre des objectifs communs. Les dernières évolutions de ces échanges illustrent l'importance du plaidoyer du gouvernement brésilien en faveur de la protection sociale, présentée comme

un moyen d'éradiquer la pauvreté et la faim en Afrique. La participation du gouvernement brésilien a par ailleurs promu l'engagement de hauts dirigeants africains en faveur du renforcement des systèmes de protection sociale.

L'échange de connaissances entre le Brésil et l'Afrique consiste davantage en une série d'initiatives et de partage d'apprentissages qu'en un plan d'action structuré à long terme. Les pays africains ont déclaré avoir beaucoup appris de leurs échanges avec le Brésil, en particulier sur le rôle fondamental de la protection sociale dans l'éradication de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, le Registre unique et le système de gestion de l'information, l'approche de l'inclusion productive, les programmes d'alimentation en milieu scolaire et le besoin d'un engagement de la part d'institutions de niveau de haut niveau en faveur de la mise en place d'un système de protection sociale fonctionnel.

Notre cartographie montre clairement que l'échange de connaissances avec le Brésil a généré une influence positive et inspiré plusieurs programmes et instruments en Afrique, un constat partagé par les représentants de plusieurs pays. Les représentants ont souligné les éléments suivants : les résultats positifs au Brésil des politiques de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'importance de coordonner les interventions au moyen d'un registre centralisé, la nécessité de réglementer et de reconnaître les programmes de protection sociale dans la législation et le besoin de disposer d'institutions gouvernementales de haut niveau engagées à garantir des systèmes de protection sociale solides et résilients. L'expérience du programme *Bolsa Familia*, du PNAE, du PAA et du Registre unique a encouragé la création d'outils similaires dans d'autres pays. Nous avons par ailleurs constaté que certains pays africains s'étaient également inspirés d'autres caractéristiques du système de protection sociale brésilien, telles que les CRAS et le SUAS, le modèle de la conditionnalité, du choix de verser les bénéficiaires aux femmes et de la variation des bénéficiaires en fonction de la composition des ménages.

Les représentants africains ont reconnu l'importance des initiatives d'échange de connaissances (telles que les communautés de pratique, les visites d'étude, les webinaires et les séminaires) et salué la poursuite de telles activités. Seuls quelques pays ont bénéficié d'un soutien technique formel de la part du gouvernement brésilien par le biais de projets de coopération Sud-Sud et plusieurs pays n'ont mis en œuvre des programmes inspirés de l'expérience brésilienne que grâce au soutien d'organisations internationales.

Les représentants ont également fait état de différentes entraves à la collaboration avec le Brésil, telles que l'obstacle de la langue, l'absence d'un cadre juridique de coopération, des ressources limitées et des difficultés pour adapter les outils brésiliens à des contextes économiques et sociaux différents.

Cette relation non structurée a donc été fructueuse sans toutefois permettre d'atteindre les résultats escomptés, dans la mesure où des représentants africains ont exprimé leur souhait d'une coopération Sud-Sud plus structurée et formalisée de sorte à pouvoir bénéficier d'un soutien technique accru de la part des ministères brésiliens dans les domaines de la protection sociale et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette coopération non structurée en matière de protection sociale pourrait en outre être interprétée comme un choix délibéré du gouvernement brésilien, dans la mesure où l'effort et l'investissement impliqués par la diffusion de l'expérience brésilienne à travers différentes initiatives d'apprentissage permettent un impact plus large que la multiplication d'accords

individuels de coopération bilatérale. De plus, le choix d'une approche fondée sur le partage d'informations pourrait être mu par le désir de se concentrer sur les concepts et les idées plus générales sur lesquels repose système de protection sociale brésilien, offrant ainsi au Brésil et aux pays africains la possibilité d'apprendre et d'améliorer les initiatives en fonction des besoins et des cadres institutionnels nationaux.

Parmi les recommandations en matière de politiques émergeant de cette consultation, on peut citer la nécessité de tenir compte des caractéristiques institutionnelles et des besoins des pays africains dans la coopération Sud-Sud en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans leurs résultats, les projets de coopération Sud-Sud en la matière doivent donc inclure des objectifs de renforcement des capacités institutionnelles pour permettre de surmonter les barrières bureaucratiques susceptibles de ralentir le processus d'échange d'apprentissage.

À l'inverse, si l'absence d'un plan structuré de coopération n'est pas le résultat d'une stratégie délibérée, elle peut s'expliquer par une combinaison de difficultés rencontrées par le gouvernement brésilien lors de la phase initiale de coopération avec des pays africains, dans la mesure où il s'agit d'un processus gourmand en ressources. Elle reflète également la nature changeante de la coopération Sud-Sud et la nouvelle architecture de la coopération pour le développement, encore en cours de construction.

Le manque de données et l'absence d'une situation contrefactuelle concrète nous empêchent de déterminer si une coopération structurée aurait ou non produit de meilleurs résultats. Un cadre juridique interne aurait du moins permis une plus grande transparence et un soutien plus efficace aux pays africains. Malgré ces obstacles, les décideurs politiques africains ont reconnu le rôle fondamental du gouvernement brésilien en faveur de la promotion de programmes et de politiques de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim dans les pays africains.

ANNEXE 1

QUESTIONS : « DISCUSSION EN LIGNE BRÉSIL-AFRIQUE »

QUESTION 1 :

« Votre pays a-t-il pris part à un échange de connaissances ou à une coopération avec le Brésil dans le domaine de la protection sociale ou de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ? Si oui, quels secteurs du gouvernement y ont pris part et quels ont été leurs homologues du côté brésilien ? »

QUESTION 2 :

« Dans votre pays, quel a été l'impact de cette coopération et de l'échange de connaissances avec le Brésil dans le domaine de la protection sociale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ? Quelles mesures ont été adoptées pour y parvenir ? »

QUESTION 3 :

« Dans votre pays, quels ont été les instruments et programmes de protection sociale dont la conception s'est inspirée de l'expérience brésilienne dans le domaine de la protection sociale ? Comment ce processus s'est-il déroulé ? »

QUESTION 4 :

« Quels sont les principaux obstacles qui empêchent votre pays de tirer des enseignements des expériences brésiennes en matière de protection sociale et de les adapter au contexte de votre pays ? Quelles mesures sont prises pour y remédier ? »

ANNEXE 2

ENQUÊTE : « ÉCHANGE DE CONNAISSANCES BRÉSIL-AFRIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE »

L'enquête Brésil-Afrique sur la protection sociale a été créée par le Centre International de Politiques pour la Croissance inclusive (IPC-IG/PNUD) dans le cadre du projet intitulé « le Brésil et l'Afrique : lutter contre la pauvreté et autonomiser les femmes via la coopération Sud-Sud », financé par le ministère britannique du Développement international (DFID).

L'expérience de votre pays est fondamentale pour comprendre l'impact produit par les échanges de connaissances avec le Brésil dans les domaines de la protection sociale et de la sécurité alimentaire, mais aussi pour envisager de nouvelles méthodes qui permettront d'améliorer ce processus.

QUESTIONS

Nom

Pays*

Institution*

Rôle au sein de l'institution*

Quand avez-vous commencé à travailler pour cette institution ?

Quels sont les principaux programmes d'assistance sociale et de sécurité alimentaire (transferts sociaux, travaux publics, programmes nationaux d'alimentation scolaire, achats auprès de petits exploitants) en place dans votre pays? Merci de fournir une liste.*

Votre institution a-t-elle pris part à des initiatives de partage de connaissances avec le gouvernement brésilien dans les domaines de la protection sociale et de la sécurité alimentaire ?*

Oui

Non

De quels types d'activités s'agissait-il ?

Des séminaires internationaux sur le système de protection sociale brésilien

Des visites de terrain au Brésil

Un soutien technique fourni par des ministères brésiliens ou leurs représentants visant à soutenir la conception d'instruments ou de programmes de protection sociale dans votre pays

Des communautés de pratique

Autre

Merci de détailler votre réponse.

* Champs obligatoires; ** Champs obligatoires si la réponse à la question antérieure est « oui » ou « en cours d'élaboration ».

Quels ont été les principaux enseignements tirés ?

Quel a été l'impact de ces expériences dans votre pays ?

Lesquelles des institutions suivantes ont pris part à ces activités d'échanges de connaissances ?

MDS (Brésil, ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim)

MDA (Brésil, ministère du Développement agricole)

MS (Brésil, ministère de la Santé)

MPS (Brésil, ministère de la Sécurité sociale)

MTE (Brésil, ministère du Travail et de l'Emploi)

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

BM (Banque mondiale)

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement)

DFID (ministère britannique du Développement international)

ABC (Agence brésilienne de coopération)

PAM (Programme alimentaire mondial)

IPC-IG (Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive)

Ipea (Institut brésilien de recherche en économie appliquée)

Autre

Avez-vous eu connaissance de l'existence du système de protection sociale brésilien par le biais d'une plateforme ou d'un document en ligne ?*

Oui

Non

Autre

Si oui, laquelle ? Quelles principales leçons en avez-vous tirées ?

Dans votre pays, existe-t-il un programme inspiré des programmes brésiliens de protection sociale ou de sécurité alimentaire ?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Votre pays est-il doté d'un registre unique inspiré du modèle brésilien ?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Votre pays est-il doté d'un système de gestion des informations inspiré du modèle brésilien ?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Votre pays est-il doté d'un modèle de conditionnalités inspiré par l'expérience brésilienne ?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Votre pays est-il doté d'une stratégie de ciblage inspirée du modèle brésilien ?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Dans votre pays, existe-t-il un système de « recherche active » des bénéficiaires inspiré du modèle brésilien?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Dans votre pays, existe-t-il un programme inspiré de l'expérience brésilienne qui sélectionne ses bénéficiaires parmi les femmes ?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Dans votre pays, existe-t-il un programme inspiré de l'expérience brésilienne qui établit des bénéfices fixes et variables en fonction de la composition des ménages ?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Dans votre pays, existe-t-il un programme inspiré de l'expérience brésilienne dont le système de versement des bénéfices repose sur un système bancaire ?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Dans votre pays, existe-t-il un système d'assistance social reposant sur les services sociaux, tel que le CRAS (Centre de référence de l'assistance sociale) ou le SUAS (Système unifié d'assistance sociale) du Brésil ?*

Oui

En cours d'élaboration

Non

Merci de détailler votre réponse.**

Des parties prenantes brésiliennes ont-elles promu ou soutenu la conception de cet instrument ?**

Oui

Non

Si oui, lesquelles et de quelle façon ?

Quels sont les principaux obstacles qui empêchent votre pays de tirer des enseignements des expériences brésiliennes en matière de protection sociale et de les adapter au contexte de votre pays ?

Avez-vous des suggestions pour améliorer le partage de connaissances et la coopération en matière de protection sociale entre le Brésil et votre pays ?

BIBLIOGRAPHIE

- Union africaine. 2006. *The Livingstone Call for Action*. Livingstone: gouvernement de Zambie et Union africaine. <http://www.ipc-undp.org/doc_africa_brazil/Livingstone-call-for-action.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.
- Union africaine. 2008. "Social Policy Framework for Africa." Première séance de la Conférence des ministres du développement social de l'Union africaine, Windhoek, Namibie 27–31 octobre 2008. Addis Abeba: Union africaine. <<http://sa.au.int/en/content/social-policy-framework-africa>>. Consulté le 12 mai 2016.
- Union africaine, FAO et Institut Lula. 2013. *Declaration of The High-Level Meeting; Toward African Renaissance: Renewed Partnership for a Unified Approach to End Hunger in Africa by 2025 under the Framework the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme*. <http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/newsroom/docs/DECLARATION_FINAL.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.
- Ayllón Pino, B. 2013. "A Cooperação Triangular e as transformações da Cooperação Internacional para o Desenvolvimento." *Texto para discussão* 1845. Rio de Janeiro: Ipea.
- Barca, V., and R. Chirchir. 2015. "Key aspects to consider when setting up an integrated system for data and information management... and international best practice." Discours d'ouverture à l'atelier de Jakarta, 12 mars. <http://www.opml.co.uk/sites/default/files/KEYNOTE%20Integrated%20data%20%26%20information%20management%20for%20Social%20Protection_Best%20Practice.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.
- Barca, V., et R. Chirchir. 2014. *Single registries and integrated MISs: De-mystifying data and information management concepts*. Canberra: ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce. Consulté le 12 mai 2016. <<http://www.developmentpathways.co.uk/resources/wp-content/uploads/2014/07/REPORT-DFAT-Single-registries-report.pdf>>.
- Bolfarine Caixeta, M., et B. Suyama. 2015. "A Cooperação Sul-Sul em Proteção Social." *Informativo Setorial*, No. 1, Février.
- Bryant, J.H. 2009. "Kenya's cash transfer program: protecting the health and human rights of orphans and vulnerable children." *Health and Human Rights*, Vol. 11, No. 2: 65–76.
- Claret Campos Filho, A. 2009. "Social Protection in Brazil: Recent Achievements." Panel on Global Social Protection Floor, Commission économique et financière de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, 4 novembre. Consulté le 12 mai 2016. <<http://www.un.org/esa/socdev/documents/gasecond/2009/Filho.pdf>>.
- Da Costa Nogueira, L.M. 2015. "Uma perspectiva histórica da cooperação internacional para o desenvolvimento." In *Agricultura e desenvolvimento rural sustentável: desafios da cooperação técnica internacional*, édité par Manuel Rodolfo Otero, Mauro Márcio Oliveira, Breno Aragão Tibúrcio, et Andrea Restrepo Ramírez. Brasília: IICA. <http://www.iicabr.iica.org.br/wp-content/uploads/2015/04/Agricultura_DesenvRuralSust.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.
- Devereux, S. 2012. "Social Protection for Enhanced Food Security in sub-Saharan Africa." *UNDP Working Paper* 2012-010. New York: PNUD.
- DFID. n.d. *African Union takes the lead on Social Justice*. Londres: ministère du Développement international. Consulté le 12 mai 2016. <http://www.ipc-undp.org/doc_africa_brazil/News_Namibia_DFID.pdf>.

Evans, D.K. et al. 2013. *Community Based Conditional Cash Transfers in Tanzania Results from a Randomized Trial*. Dar es Salaam: TASAF. <<http://www.tasaf.org/index.php/media1/all-downloads/studies/236-tanzania-cct-ie-final-report/file>>. Consulté le 12 mai 2016.

FAO. 2013. *Qualitative research and analyses of the economic impacts of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa: Ghana Country Case Study Report*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. <http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/p2p/Publications/Ghana_qualitative.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.

FAO. 2014. *Scaling Up The Brazilian School Feeding Model - Using South-South Cooperation to share Brazil's experience of school feeding in Latin America and the Caribbean*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. <<http://www.fao.org/3/a-h0050e.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

FAO. 2015. *Sao Tome and Principe and FAO Building resilience and food and nutrition security*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. <<http://www.fao.org/3/a-ax427e.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

Gouvernement du Ghana. 2013. *The Livelihood Empowerment Against Poverty (LEAP) Programme: Reducing Poverty And Promoting Growth In Ghana*. Accra: gouvernement du Ghana. <http://www.unicef.org/ghana/gh_resources_LEAP_briefing_paper.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.

Gouvernement du Roi du Lesotho. 2015. *National Social Protection Strategy*. Maseru: Gouvernement du Roi du Lesotho. <<http://www.developmentpathways.co.uk/resources/wp-content/uploads/2015/02/Lesotho-National-Social-Protection-Strategy-v8-260514-with-Foreword1.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

HelpAge International. 2011. *Good practice in the development of management information systems for social protection*. Londres: HelpAge International. <<http://www.developmentpathways.co.uk/downloads/publications/Good-Practice-in-the-Development-of-Management-Information-Systems-for-Social-Protection-Help-Age-International.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

OIT. 2014. *World Social Protection Report 2014/2015: Building economic recovery, inclusive development and social justice*. Genève: Organisation internationale du travail. <<http://www.ilo.org/global/research/global-reports/world-social-security-report/2014/lang-en/index.htm>>. Consulté le 12 mai 2016.

IPC-IG. 2008. *Brasil & Africa Newsletter 1*. Brasilia: International Poverty Centre. <<http://www.ipc-undp.org/pub/IPCNewsletter1.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

IPC-IG. 2009a. *Brasil & Africa Newsletter 5*. Brasilia: Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive. <<http://www.ipc-undp.org/pub/IPCNewsletter5.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

IPC-IG. 2009b. *Brasil & Africa Newsletter 6*. Brasilia: Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive. <<http://www.ipc-undp.org/pub/IPCNewsletter6.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

IPC-IG. 2009c. *Brasil & Africa Newsletter 7*. Brasilia: Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive. <<http://www.ipc-undp.org/pub/IPCNewsletter7.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

IPC-IG. 2013. "The IPC-IG attends the International Seminar on "Social Policies for Development"." Site Web du Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive. <<http://pressroom.ipc-undp.org/the-ipc-ig-attends-the-international-seminar-on-social-policies-for-development/>>. Consulté le 12 mai 2016.

Ipea. 2007. "Assistência social e segurança alimentar." *Políticas sociais: acompanhamento e análise*, Special Edition No. 13. Brasília: Institut brésilien de recherche en économie appliquée (Ipea).

ISSA. 2013. "Brazilian social security programme receives prestigious ISSA award." Site Web de l'Association internationale de la sécurité sociale. <<https://www.issa.int/-/brazilian-social-security-programme-receives-prestigious-issa-award>>. Consulté le 12 mai 2016.

Leite, I.C., B. Suyama, et M. Pomeroy. 2013. "Africa-Brazil co-operation in social protection: Drivers, lessons and shifts in the engagement of the Brazilian Ministry of Social Development." *UNU-WIDER Research Paper WP2013/022*. Helsinki: Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies. <http://www.wider.unu.edu/publications/working-papers/2013/en_GB/wp2013-022/>. Consulté le 12 mai 2016.

Leite, I.C., B. Suyama, et L. Trajber Waisbich. 2013. "Para além do tecnicismo: a Cooperação Brasileira para o Desenvolvimento Internacional e caminhos para sua efetividade e democratização." *Policy Brief*. São Paulo: CEBRAP, IDS, Articulação Sul.

Lindert, K. 2005. "Brazil: Bolsa Familia Program – Scaling-up Cash Transfers for the Poor." In *Managing for Development Results Principles in Action: Sourcebook on Emerging Good Practices*. Paris: Organisation pour la coopération et le développement économique/Washington, DC: Banque mondiale.

MDS. 2005. *Memorando de entendimento entre o Governo da República Federativa do Brasil e o Governo da República do Senegal nas áreas de segurança alimentar e desenvolvimento rural*. Brasília: ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim.

MDS. 2009. *Carta de Intenções sobre a cooperação no domínio do desenvolvimento social, entre o Ministério do Desenvolvimento Social e Combate a Fome da Republica Federativa do Brasil e o Ministério da Assistência e Reinserção Social da Republica da Angola*. Brasília: ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim.

MDS. 2007. *Declaração Ministerial*. Brasília: ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim. Milhorcea, C., E. Sabourina, et M. Bursztyn. 2015. "Potential and Limits to Diffusing Brazil's Zero Hunger Strategy in Sub-Saharan Africa: The Case of Mozambique." Presentation au Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive, Milan, 1–4 juillet. <<http://www.icpublicpolicy.org/conference/file/reponse/1433963161.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

Ministère du Genre, de l'Enfance et du Développement social. 2011. *Kenya National Social Protection Policy*. Nairobi: Ministère du Genre, de l'Enfance et du Développement social. <http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/kenya/kenya_socialprot_2011_en.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.

Morais de Sá e Silva, M. 2009. "South-South Cooperation in Times of Global Economic Crisis." *One Pager*, No. 76. Brasília: Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive. <<http://www.ipc-undp.org/pub/IPCOnePager76.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

ODI. 2010. "Gendered risks, poverty and vulnerability in Ghana: is the LEAP cash transfer programme making a difference?" *Project Briefing*, No. 52. Londres: Overseas Development Institute. <<http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/6323.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

OPLOP. 2013. "Cabo Verde cria programa de transferência de renda a partir de modelo brasileiro." Site de l'Observatoire des pays de langue officielle portugaise <<http://www.oplop.uff.br/boletim/2470/cabo-verde-cria-programa-de-transferencia-de-renda-partir-de-modelo-brasileiro>>. Consulté le 12 mai 2016.

Perch, L., A. Bahalim, L. Cabral, et A. Shankland. 2012. "The Role of South-South Cooperation in Inclusive and Sustainable Agricultural Development: Focus on Africa." *Poverty in Focus*, No. 24. Brasília: Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive. <<http://www.ipc-undp.org/pub/IPCPovertyInFocus24.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

Redko, A. 2013. *Community-Based Conditional Cash Transfer Impact Evaluation 2009, Baseline Survey*. Dar es Salaam: Bureau national des statistiques. <<http://www.nbs.go.tz/tnada/index.php/catalog/21>>. Consulté le 12 mai 2016.

Silveira Neto, R.M., et C.R. Azzoni. 2013. "Programa Bolsa Família and the Recent Decline in Regional Income Inequality in Brazil." *One Pager*, No. 229. Brasília: Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive. <<http://www.ipc-undp.org/pub/IPCOnePager229.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

Soares, F.V., R.P. Ribas, and R.G. Osório. 2010. "Evaluating the Impact of Brazil's Bolsa Família: Cash Transfer Programmes in Comparative Perspective." *IPC Evaluation Note*, No. 1. Brasília: International Poverty Centre. <<http://www.ipc-undp.org/pub/IPCEvaluationNote1.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

Thorne, K., J.E. Taylor, J. Kagin, B. Davis, R.D. Osei, et I. Osei-Akoto. 2014. *Local Economy-wide Impact Evaluation (LEWIE) of Ghana's Livelihood Empowerment Against Poverty (LEAP) Programme*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. <<http://www.fao.org/3/a-i3814e.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.

PNUD. 2011. "Successful Social Protection Floor Experiences." *Sharing Innovative Experiences series*, Vol. 18. New York: PNUD. <<http://www.socialsecurityextension.org/gimi/gess/RessourcePDF.do?ressource.ressourceId=20840>>. Consulté le 12 mai 2016.

Groupe spécial du PNUD pour la Coopération technique entre les pays en développement. 1994. *The Buenos Aires Plan*. New York: PNUD.

CESAP. 2013. "Good Practices Map." Site Web de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. <<http://www.socialprotection-toolbox.org/good-practices-map>>. Consulté le 12 mai 2016.

UNICEF. 2014. *UNICEF Annual Report 2014 – Lesotho*. New York: UNICEF. <http://www.unicef.org/about/annualreport/files/Lesotho_Annual_Report_2014.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.

UNOSSC. n.d. "What Is South-South Cooperation?" Site Web du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. <http://ssc.undp.org/content/ssc/about/what_is_ssc.html>. Consulté le 12 mai 2016.

- PAM. 2007. *Brazil - A desk review of the National School Feeding Programme*. Rome: Programme alimentaire mondial. <<http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/newsroom/wfp207419.pdf>>. Consulté le 12 mai 2016.
- PAM. 2011. "Brazil And WFP Launch Centre Of Excellence Against Hunger." Site Web du Programme alimentaire mondial. <<http://www.wfp.org/stories/brazil-and-wfp-launch-centre-excellence-against-hunger>>. Consulté le 12 mai 2016.
- PAM. 2012. *Centre of Excellence Against Hunger Annual Report 2012*. Rome: Programme alimentaire mondial. <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/special_initiatives/wfp253783.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.
- PAM. 2012b. "Rwanda to implement school feeding programme after study visit to Brazil." Site Web du Programme alimentaire mondial. <<https://www.wfp.org/blog/blog/rwanda-implement-school-feeding-programme-after-study-visit-brazil>>. Consulté le 12 mai 2016.
- PAM. 2013. *State of School Feeding Worldwide*. Rome: Programme alimentaire mondial. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/13536/WFP_StateofSchoolFeeding2013_web.pdf?sequence=1>. Consulté le 12 mai 2016.
- PAM. 2013b. *Centre of Excellence against Hunger - Annual Report 2013*. Rome: Programme alimentaire mondial. <http://www.wfp.org/sites/default/files/WFP_CENTRE_REPORT2013_ENGLISH.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.
- PAM. 2014. "WFP Centre of Excellence launches its 2014 Annual Report." Site Web du Programme alimentaire mondial. <<http://www.wfp.org/centre-of-excellence-hunger/blog/wfp-centre-excellence-launches-its-2014-annual-report>>. Consulté le 12 mai 2016.
- PAM. 2016. "Centre of Excellence against Hunger." Site Web du Programme alimentaire mondial. <<https://www.wfp.org/centre-of-excellence-hunger>>. Consulté le 12 mai 2016.
- Banque mondiale. 2012. *Program-For-Results Information Document (PID) Concept Stage*. Washington, DC: Banque mondiale. <http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2012/08/15/000020953_20120815093932/Rendered/PDF/718580PGID0KE0national0safety.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.
- Banque mondiale 2014. *Reducing inequality and the Brazilian Social Protection system*. Washington, DC: Banque mondiale. <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/Event/social-protection/Brazil_Social_Protection_System.pdf>. Consulté le 12 mai 2016.
- Banque mondiale. 2016. "South-South Learning Forum 2014: Designing and Delivering Social Protection and Labor Systems." Site Web de la Banque mondiale. <<http://www.worldbank.org/en/events/2014/03/17/south-south-learning-forum-2014-designing-and-delivering-social-protection-and-labor-systems>>. Consulté le 12 mai 2016.

NOTES

2. L'Australie rejette ce concept, dans la mesure où ce pays se situe dans l'hémisphère Sud mais ne bénéficie pas de la coopération internationale pour le développement.
3. Groupe spécial du PNUD pour la Coopération technique entre les pays en développement. 1994. *The Buenos Aires Plan*. New York : PNUD.
4. Programme de transferts monétaires mis en œuvre au Ghana dans le but de réduire la pauvreté à court terme et de générer un développement du capital humain à long terme (Thorne et al. 2014).
5. Les pays ayant participé sont le Cameroun, l'Éthiopie, le Malawi, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe.
6. Communauté de protection sociale Brésil-Afrique
<<http://socialprotection.org/connect/communities/brazil-africa-social-protection-community>>.
7. La liste complète des partenaires inclut des représentants de pays ayant participé aux séminaires internationaux organisés par le MDS, les participants à la réunion de la Communauté de Pratique à Fortaleza, Brésil (mars 2014), les participants au Forum d'apprentissage Sud-Sud de 2014 à Rio, les participants à la réunion de consultation des experts de l'Union africaine sur l'enfance et la protection sociale en Afrique (avril 2014) et les participants aux ateliers organisés par le projet de la FAO « De la protection à la production » (From Protection to Production, PtoP) autour du « Renforcement de la cohérence entre l'agriculture et la protection sociale » (« Strengthening coherence between agriculture and social protection ») (Ghana, septembre 2013 ; Afrique du Sud, novembre 2014).
8. Les questions qui ont été répondues pendant les discussions en ligne ainsi que le sondage sont disponibles dans les annexes.
9. Il convient de noter que le programme Merenda Escolar (ou Alimentação Escolar), le premier programme d'alimentation en milieu scolaire du Brésil, a été lancé dans les années 1950 (PAM 2007).
10. Le Centre d'excellence contre la faim est un forum mondial pour le dialogue Sud-Sud et l'apprentissage en matière de programmes d'alimentation scolaire et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il est né en 2011 d'un partenariat entre le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) et le gouvernement du Brésil pour soutenir les pays en développement à mettre au point des solutions durables contre la faim. Ce Centre fournit une assistance technique et facilite la coopération Sud-Sud en conjuguant l'expérience de la PAM en matière d'éradication de la faim aux « programmes éprouvés du gouvernement brésilien dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes efficaces et durables dans le but de promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de surmonter la pauvreté, principalement par le biais de l'alimentation en milieu scolaire » (PAM 2016).
11. Les représentants d'autres pays ont mentionné des programmes inspirés du Brésil mais ne les ont pas explicitement définis comme étant le résultat de l'échange de connaissances avec le Brésil ; c'est notamment le cas du programme de transferts monétaires du Malawi ciblant les enfants scolarisés, du programme d'assistance aux travailleurs agricoles du Niger, du programme pilote de transferts monétaires du Togo, du programme harmonisé de transferts monétaires sociaux du Zimbabwe et du Programme National de Filets Sociaux du Cameroun (encore en cours d'élaboration).
12. Selon les personnes interrogées, des registres uniques partiellement inspirés du modèle brésilien sont en cours de conception dans plusieurs pays (Zimbabwe, Éthiopie, Liberia, Malawi, Tanzanie, Mozambique, Zambie, Bénin et Niger), dont les représentants n'ont toutefois fait aucune référence explicite aux initiatives d'échange de connaissance avec le Brésil.
13. Ce chapitre se fonde principalement sur des informations fournies par des représentants de pays africains.
14. Ce chapitre se fonde principalement sur des informations fournies par des représentants de pays africains.



Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)
Programme des Nations Unies pour le Développement

SBS, Quadra 1, Bloco J, Ed. BNDES, 13° andar
70076-900 Brasília, DF - Brésil
Téléphone: +55 61 2105 5000

ipc@ipc-undp.org ■ www.ipc-undp.org